
Sociologie historique du catholicisme actuel

Émile Poulat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18829>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 477-479

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Émile Poulat, « Sociologie historique du catholicisme actuel », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2008, mis en ligne le 02 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18829>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie historique du catholicisme actuel

Émile Poulat

Émile Poulat, *directeur d'études*

- 1 LE séminaire a été alimenté, pour l'essentiel, par les péripéties – politiques, administratives ou archivistiques – qui ont accompagné la publication du dossier historique, juridique et diplomatique relatif aux *associations culturelles catholiques* prévues par la loi du 9 décembre 1905, marqué par la négociation entre la France et le Vatican ayant débouché sur la formule d'associations *diocésaines*. Cette publication faisait suite à une mission reçue du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin (mai 2003) en accord avec le Saint-Siège et la publication en était confiée au Secrétariat général du gouvernement à travers La Documentation française. La mission s'est avérée plus lourde que prévue et a dû être étendue sur un siècle (1903-2003).
- 2 Les pièces de cet accord n'ont jamais été officiellement publiées, ce qui laissait incertain sur la nature, la portée et la validité actuelle de l'accord. En outre, elles n'étaient conservées intégralement ni par l'État, ni par l'Église : il a fallu patiemment reconstituer ce dossier à travers vingt-cinq sites archivistiques en France et à Rome. Autre particularité de l'accord : il a été obtenu grâce aux explications et aux assurances données par la France et jugées les unes satisfaisantes, les autres suffisantes par le Saint-Siège, sans que soit modifiée la loi de 1905, ni levée sa condamnation pontificale. Cet accord a donné lieu à une application jusqu'alors largement ignorée ou méconnue.
- 3 Au cœur de cette négociation et de ce débat, la notion de laïcité dont a été scrutée l'ambiguïté structurale : valeur républicaine, revendiquée par « la gauche » politique, principe constitutionnel s'imposant à tous et créateur d'un espace commun. Ainsi est-on conduit à distinguer la laïcité comme idéologie, comme programme et enfin comme régime. Le règne se caractérise par une abondante production de textes de nature diverse : parlement, gouvernement, administration (sans oublier les finances), tribunaux. De là une triple nécessité : il faut lire les textes (et d'abord les retrouver), définir les mots, entendre les silences.

- 4 Il est significatif, par exemple, que la loi de 1905 ne soit connue aujourd'hui qu'à travers sa version « consolidée », souvent fautive, en l'absence de toute édition critique. Il est également significatif que nous en parlions à travers des mots qui n'y figurent pas – laïcité, séparation, neutralité – et que nous ayons perdu le sens des mots qu'elle utilise – culte, exercice du culte, association pour l'exercice du culte, budget du culte.
- 5 Plusieurs séances ont été consacrées au débat public ouvert sur la valeur des sondages, dans le champ religieux (51 % de catholique en France selon *Le Monde des religions*), puis dans le champ politique (élections présidentielles).
- 6 Une conférence a été donnée par Anna Bozzo, professeur à l'Université Rome-III sur le statut des cultes reconnus et du culte musulman en Algérie sous le régime français. Le directeur d'études a exposé l'état de ses recherches sur le statut religieux de la Guyane et sur la confusion présentement régnante.

Publications

- « Comment la laïcité favorise-t-elle ou ne favorise-t-elle pas le dialogue ? », *Culture du dialogue en France et en Turquie* (colloque international du 30 novembre 2005), Paris, Unesco, 2006, p. 30-34.
- « Préface », de L. Courtois, J.-P. Delville et al., *Écrire l'histoire du christianisme des 19^e et 20^e siècles*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2005, p. 11-16.
- « Pour une véritable culture laïque », dans *La Laïcité, une question au présent*, sous la dir. J. Birnbaum et F. Viguier, Nantes, Cécile Defaut, 2006, p. 59-74.
- « Conclusion générale : la laïcité et la loi de 1905 », dans *Les Bretons et la Séparation, 1795-2005*, sous la dir. de J. Balcou et al., Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 431-437.
- « Préface : d'une loi sur les cultes à une loi culte », dans *La Séparation et les Églises de l'Ouest* (colloque d'Angers, 1^{er}-2 décembre 2005, sous la présidence d'É. Poulat), Paris, L'Harmattan, 2006, p. 13-20.
- « Laïcité et diversité des convictions religieuses et philosophiques », dans « Laïcité : les exceptions d'hier et les enjeux d'aujourd'hui » (Colloque des 1^{er}-2 avril 2005), Metz, *Cahiers Jean Macé*, 77, 2006, 3, p. 36-58.
- « Pouvoirs publics et liberté individuelle », dans *ibid.*, p. 119-127.
- « Aux origines du "groupe de sociologie des religions" et des Archives », *Archives de science sociales des religions*, 136, oct.-déc. 2006, p. 25-37.
- « Lacger (Louis de) », *Dictionnaire d'histoire et de géographie historique*, t. 29, 2006, col. 1203-04.
- « Liberté ou libéralisme », *L'Espresso* (Salon-de-Provence), 61, août 2006, p. 15-18, et 62, oct. 2006, p. 17-20.
- « Séparation et Associations. De l'interaction des "cultuelles" (1906) à l'acceptation des "diocésaines" (1924) », *Annuaire Droit et Religions*, Aix-en-Provence, t. 2, 2006, p. 15-22.
- « Séparation et laïcité outre-mer en droit français. Un tour du monde avec escale en Guyane », *ibid.*, p. 461-482.
- « Avant-propos » à J.-P. Brach et J. Rouse-Lacordaire, *Études d'histoire de l'ésotérisme*, Paris, Le Cerf, 2007, p. 7-16 (Mélanges offerts à Jean-Pierre Laurant).
- « Préface » à B. Laurent, *L'Enseignement social de l'Église et l'économie de marché*, Paris, Parole et silence, 2007, p. 5-10.
- « Catholicism », dans *The Blackwell Encyclopedia of Sociology*, Maiden (Ma), Blackwell, 2007, vol. 2, p. 407-411.

- « Alfred Loisy au terme d'un Colloque », dans *Alfred Loisy cent ans après. Autour d'un petit livre*, sous la dir. de F. Laplanche, I. Biagioli et C. Langlois, Turnhout, Brepols, 2007, p. 327-332.
 - *Les Diocésaines. République française, Église catholique : loi de 1905 et associations cultuelles, le dossier d'un litige et de sa solution (1903-2003)*, Paris, La Documentation française, 2007, IV-578 p. (Préface de D. de Villepin, Premier ministre, et de son Eminence le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'État émérite).
-

INDEX

Thèmes : Sociologie